

VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}
1^{RE}
1^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

COMMUN

THÈME 1 : L'EUROPE FACE AUX RÉVOLUTIONS (11-13 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Axes majeurs et problématique générale du thème</i>	3
Axes majeurs.....	3
Problématique générale.....	4
<i>La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation</i>	4
Éléments de problématique.....	4
Problématique possible.....	6
Insertion possible des points de passage et d'ouverture.....	6
Capacités et méthodes : exemple.....	8
Pièges à éviter.....	9
<i>L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)</i>	9
Éléments de problématique.....	9
Problématique possible.....	11
Insertion possible des points de passage et d'ouverture.....	11
Capacités et méthodes : exemple.....	13
Pièges à éviter.....	13
<i>Pour aller plus loin : bibliographie et sitographie</i>	13
Premier chapitre.....	13
Deuxième chapitre.....	14

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; • la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; • les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes • l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; • la diffusion de ces principes en Europe ; • la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ; • de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Roland, une femme en révolution. • Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI. • 1804 – <i>Le Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; • le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; • l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ; • la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini ...) ; • les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 1815 – Metternich et le congrès de Vienne. • 1822 – Le massacre de Chios. • 1830 – Les Trois Glorieuses.

Axes majeurs et problématique générale du thème

La réflexion sur la Révolution Française comme événement fondateur sur le plan politique et social, s'inscrit dans une longue et riche historiographie. Cette réflexion implique de se situer sur un plan français et sur un plan européen. La Révolution, tentative de refondation de l'ordre politique à partir des droits des citoyens et de l'idée de souveraineté nationale, a dès son origine un grand retentissement en Europe. L'achèvement des guerres révolutionnaires et impériales en 1815 ne ferme pas une parenthèse : les principes de 1789 continuent à travailler l'Europe monarchique.

Axes majeurs

Le thème 1 pose la Révolution comme un événement central qui bouleverse la France mais également l'Europe. Cet événement s'inscrit dans une histoire plus longue, celle de l'émergence de principes politiques constitutifs de la modernité politiques, ce qui permet de relier le thème au programme de seconde dans ses thématiques sur les XVII^e et XVIII^e siècles.

Cependant, le thème pose également la question de la périodisation, qu'il s'agit de mener finement et de façon la plus claire possible pour guider les élèves dans une période très courte mais très dense historiquement.

Ces éléments amènent à penser le thème autour de plusieurs axes.

On doit d'abord souligner la tension entre le **projet révolutionnaire** dans sa radicalité, puisqu'il s'agit de construire un nouvel ordre politique à partir de principes présentés comme universels, et **la société** dans laquelle ce projet a pris naissance. Quelle place pour les autorités traditionnelles, le roi, la noblesse, le clergé dans une nation de citoyens qui s'affirme détentrice de la souveraineté ? Tous les citoyens doivent-ils avoir les mêmes droits politiques, quel que soit leur sexe, leur degré d'instruction, leur situation sociale ? Les esclaves doivent-ils devenir des citoyens ? Les débats entre les révolutionnaires se développent très tôt autour de ces questions.

Un second axe, lié au premier, est la question de la construction d'un ordre politique stable à partir des principes de 1789, qui renvoie lui-même au projet d'unir la nation. Les réformes de la Constituante (naissance des départements, adoption du système métrique, constitution civile du clergé et, bien sûr, élaboration d'une constitution) visent à construire un ordre durable. Le projet de terminer la Révolution apparaît très tôt, sous la forme d'une stabilisation de la monarchie constitutionnelle, mais il se heurte à la montée des affrontements en France et en Europe. Le pouvoir politique ne se stabilise que sous une forme autoritaire, ce qui entre en contradiction avec certains des principes de 1789 : les libertés des citoyens sont suspendues pendant la Terreur, et Napoléon Bonaparte, dont certains, comme Sieyès, pensent qu'il va après le coup d'État du 18 brumaire fonder un système représentatif respectueux des libertés publiques, s'oriente vers un régime de restriction des libertés, tout en conservant et diffusant certains des acquis de 1789, comme on le voit avec le Code civil.

Le troisième axe interroge le rapport entre le caractère national de la Révolution et la **dimension universelle** qu'elle revendique, au travers des rapports de la Révolution et de l'Europe monarchique, au travers des guerres révolutionnaires, mais aussi de la fondation des « Républiques sœurs » (1795-1799), et bien sûr de l'empire napoléonien.

Retrouvez éduscol sur



Ces axes permettent de clarifier l'approche de la période, mais aussi de prendre en compte les points de vue des différents acteurs individuels ou collectifs. Le caractère fondateur de cette période est si fort que les débats des historiens ont souvent prolongé les débats des acteurs de la période révolutionnaire, qu'il s'agisse de la fin de la monarchie, de la Terreur ou de figures comme Robespierre ou Napoléon.

Il est donc important, pour éviter ces écueils, de montrer que la façon d'expliquer la Révolution peut se trouver dans les liens entre ces problématiques.

Après 1815, avoir mis ces éléments en évidence peut permettre de les confronter pour voir ce qui, du monde d'avant 1789, est remis en place, ce qui est accepté et ce qui ne l'est plus, comme le montre la révolution de 1830.

Il est également possible de périodiser autour des axes problématiques, sans trop s'enfermer dans cette périodisation :

- On peut commencer à réfléchir sur les difficultés à construire un nouvel ordre politique et social et la façon d'unir la population autour d'une idée nouvelle, à partir de 1789, en questionnant les tensions et les problèmes qui ressortent des différentes réponses et points de vue. Il est possible de conclure cette phase en 1794 ou en 1799.
- Il est ensuite possible de porter la question sur la façon de finir la Révolution en France tout en la continuant en Europe. Cela peut concerner le Directoire ou commencer en 1799, en montrant le lien entre la guerre et l'affirmation d'un pouvoir plus autoritaire, qui stabilise pour un temps la situation politique.
- On peut réfléchir aux façons d'assimiler la Révolution en France et en Europe, entre 1815 et 1848.

Problématique générale

En quoi la Révolution française est-elle la matrice d'un nouvel univers politique et social, ainsi que des débats et des tensions qui parcourent la France et l'Europe tout au long du XIX^e siècle ?

La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Éléments de problématique

Le chapitre 1 intitulé « La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation » invite à travailler sur un événement fondateur (la Révolution française) et sur la tentative de Napoléon Bonaparte de clore ce moment de l'histoire avec le Consulat et l'Empire. Ce chapitre est également à comprendre comme un aboutissement des mouvements sociaux, politiques, culturels des XVII^e et XVIII^e siècles (dernier thème de l'année de Seconde) et le début d'une réflexion sur la construction d'un ordre politique stable autour d'un concept auquel il faut donner corps, celui de nation. Enfin, il permet de mettre en perspective la centralité de la Révolution comme événement qui bouleverse la France mais aussi l'Europe.

Il importe de mettre en avant le tournant du serment du Jeu de Paume (20 juin 1789), à la fois décisif et représentatif du moment où l'on sort de la logique de la représentation de la société d'ordres qui est celle des états généraux : l'initiative des députés du tiers état de se proclamer

Retrouvez éducol sur



représentants de la Nation et d'élaborer une constitution marque l'entrée dans une logique proprement révolutionnaire, appuyée sur le principe de la souveraineté nationale.

De la nuit du 4 août à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, en passant par la Déclaration des Droits de l'Homme et de du Citoyen, c'est un projet de redéfinition de la nation comme une nation de citoyens souveraine qui polarise la scène politique et guide le travail de l'Assemblée constituante.

Le défi qui se pose aux révolutionnaires, et par la suite sous le Directoire et l'Empire, est donc à la fois d'unir la nation et de construire un nouvel ordre politique. Cela passe par la difficile recherche d'un équilibre politique mais aussi par la nécessité d'« unifier du multiple » ; ce dernier projet court tout au long de la Révolution française et se prolonge dans la période napoléonienne : unification des poids et mesures, imposition de la langue française au détriment des « patois », projets et lois pour l'éducation (cf. *Cinq mémoires sur l'instruction publique* de Condorcet, ou encore la loi Daunou de brumaire an IV...), etc. Mais très tôt, ce projet d'unification sur de nouvelles bases se heurte à des résistances : on le voit avec la Constitution civile du clergé, qui vise à intégrer l'Église de France dans le nouvel ordre et aboutit en fait, après la condamnation de cette réforme par le pape, à couper en deux la principale communauté religieuse du pays.

De vifs débats s'engagent très tôt parmi les révolutionnaires : faut-il rompre complètement avec « l'Ancien Régime » ou garder certains éléments – mais lesquels ? – pour construire la souveraineté populaire. Ces tensions structurent les débats de la période : quel degré de centralisation ? Quelle doit être l'organisation du pouvoir (Assemblée unique ou non ? Quelle doit être la place du roi ? Quel mode de suffrage pour l'expression de la souveraineté nationale ?) Ces questionnements s'expriment particulièrement dans des salons et clubs, mais aussi dans les journaux qui participent à l'apprentissage et à l'appropriation des nouveaux principes politiques.

Une dynamique est en place, qui radicalise la Révolution et dont il faut indiquer les grands traits, les facteurs dont le débat historiographique essaiera de mesurer le poids relatif : les conflits portés par ceux qui ne trouvent pas leur place dans le nouvel ordre (le roi et la cour, une partie de la noblesse, les catholiques qui refusent la Constitution civile du clergé), la désorganisation de l'État et des finances publiques, les rapports heurtés entre les représentants élus et les révolutionnaires des sections parisiennes et des grandes villes, la dégradation de la situation économique, les conflits entre les leaders révolutionnaires, et bien sûr l'entrée en guerre le 20 avril 1792. Jean-Clément Martin a montré comment les guerres de Vendée et la chouannerie avaient des origines très diverses, entre la remise en cause de la relative autonomie des communes rurales, la question religieuse, les considérations économiques..., la « levée en masse » de 1793 servant de déclencheur.

La période de la Terreur peut être lue comme l'apogée de toutes ces tensions qui laisseront des traces durables dans la mémoire nationale. On y trouve à la fois une répression politique ample et violente, la formulation de projets démocratiques (abolition de l'esclavage dans les colonies françaises le 16 pluviôse an II / 4 février 1794), une tentative de recentralisation du pouvoir par l'envoi des représentants en mission, et une défense militaire de la France face à l'Europe.

Napoléon Bonaparte, qui confisque le pouvoir constituant et exécutif, à partir de 1799, propose une solution autoritaire à la question de la stabilisation de l'ordre politique, après les tentatives de la Convention thermidorienne et du Directoire, qui ont amorcé le repli sur les « notables ». L'entreprise napoléonienne est complexe et entremêle plusieurs projets parfois complémentaires et parfois antagonistes :

- la reconstruction de l'État ;
- la pacification religieuse ;
- la réconciliation des élites révolutionnaires et prérévolutionnaires ;
- asseoir une domination française durable sur l'Europe continentale ;
- s'intégrer dans le système dynastique européen.

Comme pendant la Révolution française, la situation européenne de la France, en termes diplomatique et militaire, joue un rôle considérable sur l'évolution du régime et la manière dont il est perçu par la population.

La conception de la nation et de la stabilisation de l'ordre politique s'inscrit aussi dans un contexte plus global de révoltes et révolutions à l'échelle de l'Europe et des Amériques. La construction de la nation française est le résultat d'influences réciproques (révolution américaine et sa constitution, héritage des Lumières etc.). Elle est entendue par les révolutionnaires comme ayant une vocation universelle et finit par être exportée d'une part par les élites mais surtout par le biais de la « guerre de libération » lancées à partir du Directoire en réponse aux attaques venues de l'étranger. Napoléon utilise ces guerres comme une politique d'expansion dans toute l'Europe. Les guerres napoléoniennes sont à la fois l'instrument du pouvoir, de sa concentration par Napoléon et de la diffusion de la Révolution. Elles peuvent également soulever des résistances : bien que Napoléon maintienne une variété de statuts dans les espaces conquis, il homogénéise les méthodes de mises en valeur comme le renforcement du poids de l'État, la diffusion du Code civil. Aussi, des espaces comme le Tyrol, la Toscane ou encore le Portugal se soulèvent, offrant les prémices des premiers nationalismes.

Problématique possible

Comment construire un nouvel ordre politique et social auquel la population adhérerait et gérer les tensions qui peuvent en découler ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

Décembre 1792- janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI

Ce point de passage et d'ouverture peut être travaillé pour montrer l'évolution de la conception de l'ordre politique par les révolutionnaires. Il s'agit de montrer le glissement qui existe depuis la Constitution de 1791, qui envisageait un « royaume un et uni » autour de « la Nation, la Loi et le Roi », jusqu'au réicide comme acte fondateur et symbolique.

Le procès comme événement et comme situation s'inscrit dans cette problématique. On peut en présenter les acteurs : la Convention nouvellement élue au suffrage universel (avec cependant une forte abstention), Barrère, son président, qui lit l'acte d'accusation et interroge le roi, les avocats de celui-ci.

Retrouvez éduscol sur



C'est au nom de la souveraineté nationale que la Convention estime avoir le droit de juger le roi, ce qu'elle a décidé de faire dans la séance du 3 décembre 1792. Celui-ci et ses avocats se renferment dans la Constitution de 1791, mais celle-ci n'est plus d'actualité depuis la proclamation de la République le 21 septembre, après la victoire de Valmy. Les débats du 3 décembre, les textes du procès sont des documents précieux pour montrer les conceptions qui s'affrontent.

Un rappel des grands moments ayant jalonné les rapports de Louis XVI et de la Révolution (les journées d'octobre 1789, la fête de la Fédération, la fuite à Varennes en juin 1791, la déclaration de guerre et ce que le roi en attend, la journée du 10 août 1792, la découverte de « l'armoire de fer » à Versailles...) souligne toute la difficulté de mettre en place la monarchie constitutionnelle qui, d'une certaine manière, paraît mort-née.

Les votes et le verdict montrent aussi la montée des divisions entre les révolutionnaires au sein de la Convention. La France républicaine, plus isolée que jamais en Europe avec la condamnation et l'exécution du roi le 21 janvier 1793, est aussi une France divisée. Le courage du roi face à la mort, qui tranche avec son indécision politique des années précédentes, nourrit aussi tout un courant monarchiste qui sera important au XIX^e siècle, tandis que les libéraux cherchent longtemps à mettre en place une forme de monarchie constitutionnelle. L'indécision sur la forme du régime pèse lourd en France, et ce jusqu'aux années 1870-1880 qui voient la République s'installer durablement.

Madame Roland, une femme en révolution

Travailler sur l'itinéraire de Madame Roland permet d'aborder le rôle des femmes pendant la Révolution et de montrer, en relation avec l'histoire mixte, comment celles-ci s'insèrent dans la vie politique, culturelle, intellectuelle voire militaire dans des cas exceptionnels, mais en sont aussi exclues comme le montrent les archives des clubs, par exemple. Cette étude s'inscrit dans la continuité de l'étude des salons vus en Seconde.

Madame Roland, née Philipon, fille d'un maître-graveur, est représentative des jeunes filles cultivées d'origine bourgeoise. Lectrice de Rousseau, elle a épousé Jean-Marie Roland de la Platière, inspecteur du commerce et des manufactures de Normandie et économiste jouissant d'un certain renom. Le couple est un tandem intellectuel, qui s'enthousiasme pour la Révolution commençante. Lorsque Roland est nommé ministre de l'Intérieur le 23 mars 1792, le salon de l'hôtel où réside le ministre devient le lieu de rendez-vous des Girondins, et Manon Roland est l'inspiratrice politique du groupe. L'évolution de Roland, indissociable de celle de sa femme, est intéressante et se relie au point de passage et d'ouverture évoqué plus haut : Madame Roland est l'auteur de la lettre adressée au roi qui vaudra à Roland de perdre son ministère, affaire qui joue un rôle décisif dans son évolution politique. Le ministre voulait convaincre le roi de renoncer à exercer son droit de veto, et il est renvoyé pour cela le 13 juin 1792 ; le couple s'oriente dès lors vers les idées républicaines.

La journée du 10 août 1792 permet à Roland d'être rappelé au ministère de l'Intérieur. Sa femme retrouve alors un rôle essentiel. Les massacres de septembre 1792 commis dans les prisons parisiennes creusent l'antagonisme entre le girondin Roland, ministre de l'Intérieur et le montagnard Danton, ministre de la Justice. Les Girondins se méfient désormais de la Commune insurrectionnelle de Paris, et de la pression que les sections parisiennes exercent sur la Convention, tandis que les Montagnards s'appuient sur les sans-culottes. C'est le début d'un affrontement qui ne se dénoue qu'au 31 mai et au 2 juin 1793, quand, sous la menace de l'émeute et du canon, la Convention vote la proscription des Girondins. Dès janvier 1793, Roland a démissionné.

Retrouvez éducol sur



Manon Roland reste à Paris après le 31 mai alors que Roland et Buzot (autre girondin très proche d'elle) fuient la capitale. Elle est arrêtée et écrit ses *Mémoires* avant d'être jugée par le Tribunal révolutionnaire et guillotinée le 8 novembre 1793. Roland et Buzot se suicident à la nouvelle de sa mort.

Les *Mémoires* de Madame Roland, comme ses lettres, sont une source précieuse pour comprendre à la fois son engagement et la manière dont une femme pouvait s'impliquer dans la société de l'époque. Elle y assume parfois son rôle et parfois l'y minimise. La richesse de son itinéraire permet au point de passage et d'ouverture qui lui est consacré d'être « filé » au cours du récit de la période révolutionnaire.

1804- Le Code civil permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen

L'étude du Code civil s'inscrit dans l'axe du projet d'unification nationale pendant la période révolutionnaire et napoléonienne. Dorénavant, la loi est la même pour tous quelle que soit l'appartenance sociale, religieuse ou le lieu d'habitation. L'étude d'articles précis permet de comprendre qu'il est héritier des idéaux révolutionnaires (propriété privée, égalité des droits...).

Cependant, d'autres éléments marquent une continuité dans la construction de l'État en France : Portalis, avant la Révolution, est déjà un juriste renommé alors qu'il est avocat au barreau d'Aix-en-Provence, et travaille à la Cour du Parlement local. Il poursuit un travail d'unification du droit déjà entamé par la monarchie. Pour l'élaboration du Code civil, il est membre d'une commission proposée à Napoléon par Cambacérès, qui comprend deux spécialistes formés à l'école du droit coutumier et deux spécialistes formés à l'école du droit romain (ce qui est le cas de Portalis).

Concernant le mariage et la place des femmes, cette codification, qui est en partie une réaction contre la période révolutionnaire, aboutit à donner aux femmes moins de droits et de possibilités d'indépendance que sous l'Ancien Régime. Ces éléments permettent de resituer le Code civil dans le projet napoléonien en matière de politique intérieure, qui est à la fois de conserver l'héritage de la Révolution, de retrouver une continuité dans la construction de l'État et de construire un ordre.

Le Code civil est aussi un instrument de diffusion et d'affirmation du modèle français lors des guerres napoléoniennes. Napoléon l'impose dans une grande partie des territoires conquis, participant dans un premier temps à une forme d'acculturation française, puis déclenchant involontairement les premières réactions nationalistes (Savigny en Allemagne ou encore Karamzine en Russie) à l'égard de l'impérialisme juridique. Dans tous les cas, le Code survit à la chute de l'Empire, s'offrant un rayonnement européen de longue durée à la fois comme modèle ou comme repoussoir.

Capacités et méthodes : exemple

- Mettre un événement ou une figure en perspective
- Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique
- Mettre en œuvre le changement d'échelle
- Identifier les ressources pertinentes en histoire (numérique)

Retrouvez éducol sur



L'objectif est de montrer aux élèves l'intérêt des sites officiels pour nourrir des recherches historiques, lorsque des documents source et/ou des éléments d'explicitation de qualité s'y trouvent. Cela leur permet de varier les supports en vue d'une autonomisation de leur travail personnel ainsi que d'analyser les barres d'adresse pour développer leur esprit critique. De manière guidée ou par un questionnement fin, ils seront conduits sur le site de l'Assemblée nationale, lequel recèle le procès-verbal de la séance permanente des 16 et 17 janvier 1793, jugement de Louis XVI (<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/proces-de-louis-xvi/index.htm>). On y trouve notamment le manuscrit (http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/archives/PV_087/index.htm), qui peut être lu et travaillé par les élèves par exemple en sous-groupes, chargés chacun d'un pan de l'analyse. Les députés y sont inscrits, avec leur département, et leur vote, détaillé. Les élèves découvrent ainsi la fonction culturelle voire archivistique que le numérique peut offrir. Ils peuvent ainsi travailler autour du procès et de la justice à partir d'un document source, dont la structure même permet d'identifier l'organisation administrative et politique de la France en janvier 1793, ainsi que les nombreux débats et atermoiements suscités par le procès pour chacun des députés et les groupes qu'ils forment. La mise en perspective est alors politique mais requiert aussi de se pencher sur les mentalités. Ainsi, cette étude peut être enrichie de cartes montrant les départements, leur territoire ainsi qu'une carte de Paris montrant la modification de la toponymie parisienne durant la Révolution (la place de la Concorde devenant place de la Révolution, par exemple). Croiser ces éléments avec le site du ministère de la Justice est intéressant, facilitateur et s'inscrit dans la suite d'une démarche de documentation efficiente : <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/le-proces-de-louis-xvi-22604.html>. Par ailleurs, ce document source peut être enrichi avec d'autres qui permettraient de mesurer la résonance de ce procès en Europe, dans les communautés d'immigrés français ou au sein des différents gouvernements.

Pièges à éviter

- Oublier de périodiser cette période dense
- Laisser entendre que la nation ne s'inscrit pas dans l'héritage centralisateur des rois qui ont précédé la Révolution
- Faire une histoire de la Révolution au lieu d'interroger le concept de nation
- Minimiser le poids du contexte européen voire atlantique dans les influences réciproques de la construction de la nation

L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Éléments de problématique

La période allant de 1814 à 1848 est marquée par la mise en place et la mise à l'épreuve de ce qu'on a appelé le « concert européen » dans le cadre du congrès de Vienne, réunion rassemblant les dirigeants de deux cent seize États pour ramener paix et stabilité en Europe après les bouleversements révolutionnaires.

Les historiens des relations internationales ont fortement nuancé l'image d'un congrès réactionnaire, s'orientant vers une restauration pure et simple de l'Europe d'avant 1789. D'autre part, « l'Europe du Congrès de Vienne » est loin d'être uniquement dominée par un souci de réaction. Les recherches récentes montrent bien que si chacun aspire à la paix, et si des aspirations à la pure et simple restauration de l'ordre ancien existent, la dimension sociale de la Révolution et l'influence des Lumières ne peuvent être effacées : un minimum de libertés (notamment de conscience), la fin des systèmes féodaux pesant sur les hommes

Retrouvez éducol sur



et la propriété, la promotion d'un nouveau personnel militaire et administratif (l'armée reste ainsi fortement influencée par les idées républicaines dans la France de la Restauration). En outre, l'idée de l'État et de la nation portée par la France s'est également implantée dans de nombreux territoires, que ce soit par imitation ou par rejet du modèle français.

Dès le Congrès de Vienne, l'entente entre puissances européennes ne peut se résumer à un simple retour à l'avant 1789. L'intégration de la France aux négociations et la façon dont la monarchie revient dans le pays sous la forme constitutionnelle montre bien la volonté, non pas de faire table rase du passé récent, mais de trouver un nouvel équilibre entre retour à un ordre qui garantit la stabilité et intégration des idées nouvelles.

La période 1814-1848, dans ce cadre, est donc celle de la reconstruction d'un ordre européen, bien plus marqué par une volonté d'ordre et de stabilité que par celle d'une restauration idéologique, et sa confrontation aux idées nouvelles, cristallisées dans le développement des nationalismes. Cela nécessite de réfléchir à différentes échelles, entre échelle européenne et échelles nationales, entre une vision continentale dominée par des puissances mettant en avant des valeurs communes (christianisme, Lumières du premier XVIII^e siècle) pour garantir un équilibre européen et des lectures nationales des idées issues de la période révolutionnaire. À l'Ouest du continent, l'époque qui va de 1814 à 1848 est le temps des notables, cette catégorie de propriétaires (souvent fonciers) qui unit grande bourgeoisie et aristocratie. À l'Est et au Sud de l'Europe, c'est au sein de l'aristocratie que s'opère une scission entre conservateurs et libéraux touchés par l'héritage de la Révolution française. Mais la politisation continue et touche progressivement, outre l'ensemble de la bourgeoisie, certains membres des couches populaires. La période entre 1830 et 1848 voit une montée des idées démocratiques, avec la revendication du suffrage universel. Ces tensions prennent plusieurs formes, et structurent les débats nationaux (conservateurs, libéraux et républicains en France), la circulation des idées, ainsi que les conflits qui en résultent : le chapitre analyse essentiellement les tensions politiques, qui culminent en 1830 et 1848 à l'échelle du continent, mais l'émergence des questions sociales est une autre illustration de ce débat : celles-ci sont à la fois portées par des conservateurs inquiets des conséquences de la Révolution industrielle et par des démocrates soucieux d'égalité.

Il semble important de faire de la confrontation entre l'idée de nation et celle de concert européen un axe structurant de la réflexion tout au long de la période, ce qui permet de souligner la complexité des situations et des réponses, entre idéologie et adaptations aux réalités. Ainsi de la Sainte-Alliance, fondée en marge du congrès et réunissant l'Autriche, la Prusse et la Russie dans le but d'écraser toute révolution en Europe : le Royaume-Uni s'y joint malgré ses différences dans le but de renforcer cette concertation européenne, mais s'en désolidarise dès les années 1820, lors des premières interventions contre-révolutionnaires à Naples ou en Espagne. Pour des raisons géopolitiques, les puissances d'Europe centrale contestent le « nationalisme d'existence », fondé sur la souveraineté nationale, alors que les Britanniques veillent à limiter le « nationalisme de puissance » expansionniste et autoritaire que peut représenter la Russie. Les rivalités entre les puissances, et la nécessité de passer des compromis entre elles pour éviter l'affrontement, ouvrent aussi des failles dans l'ordre du Congrès de Vienne : par exemple, l'indépendance de la Belgique est reconnue en 1831 par les puissances pour éviter un affrontement entre la France et le Royaume-Uni. L'ordre européen s'adapte donc en permanence et répond plus ou moins efficacement aux tensions nationales.

Retrouvez éduscol sur



Problématique possible

Comment l'Europe se reconstruit-elle après le bouleversement révolutionnaire, dans un équilibre mouvant entre la volonté des puissances d'établir un ordre garantissant la stabilité à l'échelle continentale et l'affirmation d'idées libérales et nationales reprenant les principes de la Révolution ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

1815 – Metternich et le congrès de Vienne

Ce point permet de mettre en place la notion de « concert européen » à travers la façon dont le congrès reconstruit l'équilibre continental avec la volonté de clore les bouleversements révolutionnaires.

Metternich a commencé sa carrière diplomatique au temps de l'empire napoléonien. Ambassadeur à Paris de 1806 à 1809, il connaît bien Napoléon. Devenu chancelier et ministre des affaires étrangères de l'empire autrichien en 1809, il a tenté de compenser l'abaissement de l'Autriche par la négociation du mariage de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche qui devint ainsi impératrice des Français. Lui qui a tenté une médiation avec la France en 1813, est d'abord à la chute de Napoléon favorable à une régence de Marie-Louise en faveur de « l'Aiglon », fils de l'Empereur, mais il se rallie à l'idée d'une restauration des Bourbons.

Jusqu'à sa chute politique en 1848, Metternich demeure un partisan de l'ordre européen : l'empire d'Autriche est une puissance particulièrement menacée par l'essor du mouvement des nationalités. Mais ce représentant de « l'aile dure » des puissances européennes se veut également un pragmatique. S'il est inflexible au Congrès de Vienne sur le rétablissement de l'influence autrichienne en Italie (« expression géographique » pour lui), il est partisan de la modération en France, où il craint une nouvelle révolution contre les Bourbons restaurés. Il doit également tenir compte dans le congrès de l'influence britannique, au moins égale voire supérieure à l'influence autrichienne. Il est l'homme de la « Sainte-Alliance » avec l'Autriche et la Prusse.

La personnalité de Metternich reste cependant associée au congrès, même si en 1815, l'influence britannique est au moins aussi importante. Il tente par la Sainte-Alliance de tourner le concert européen vers une politique de répression des mouvements libéraux, notamment dans l'espace allemand, mais se heurte à l'influence britannique. Dans l'affaire de l'indépendance de la Grèce, qui donne lieu à un autre point de passage et d'ouverture, il met toute son énergie à neutraliser la volonté du tsar Alexandre I^{er} d'intervenir en faveur des Grecs insurgés contre l'Empire ottoman, mais s'avère impuissant à lutter lorsque le tsar Nicolas I^{er} reprend l'offensive en 1826, entraînant la Français et Britanniques, ces derniers soucieux de ne pas laisser la Russie recueillir tous les bénéfices géopolitiques de l'émancipation de la Grèce.

Sa figure, par sa longévité notamment, est un moyen de penser l'émergence du concert européen de façon assez fine, au travers des limites de son action, afin d'élaborer une grille de lecture sur la tension entre restauration et révolution, le rôle des puissances, l'idée d'Europe telle qu'elle se construit en relation avec les sociétés Ce point de passage et d'ouverture peut être mis en relation avec celui qui suit, et intégré dans le récit de la période à plusieurs moments.

1822 – le massacre de Chios

Ce point de passage et d'ouverture permet de donner une illustration des idées mises en place avec l'ordre de 1815, sur la tension entre les grands équilibres continentaux et l'émergence du mouvement des nationalités, sous la forme de ce qu'on appelle alors la « question d'Orient ». L'épisode de Chios est donc un événement qui permet d'en révéler la complexité.

Il est d'abord un point marquant de la guerre d'indépendance de la Grèce face à un Empire ottoman peu acquis aux idées nouvelles. Cela permet une lecture à plusieurs niveaux. À l'échelle du concert européen, l'affaiblissement de l'Empire ottoman crée des tensions entre les puissances qui comptent en profiter pour s'étendre (l'Autriche, et plus encore la Russie cherchant à améliorer ses débouchés maritimes) et celles qui cherchent à préserver cet empire (la France pour y garder sa place privilégiée, le Royaume-Uni pour ne pas voir une autre puissance mettre la main sur la Méditerranée orientale).

Il se lit également à l'échelle de l'éveil des nations chrétiennes des Balkans, en lien avec le durcissement de la domination ottomane à la fin du XVIII^e siècle, les velléités de l'Autriche et de la Russie et l'adhésion des élites, notamment grecques, aux idées libérales issues des Lumières pour sortir d'un état de sous-développement chronique.

Tous ces éléments permettent de lire une réalité locale complexe autour de l'adhésion de Chios, riche île commerçante proche de l'Anatolie qui compte alors beaucoup de négociants grecs avec leur famille. Les étapes du processus qui mènent à la brutale répression ottomane, faite pour donner un exemple peu après la déclaration d'indépendance grecque, permettent d'imbriquer ces échelles, tout comme les réactions occidentales, entre une mobilisation redécouvrant l'héritage grec illustrée par Delacroix ou Byron et une résolution diplomatique menée par le Royaume-Uni et la Russie qui aboutit en 1829 à l'indépendance de la Grèce.

1830 – les Trois Glorieuses

Si ce point se centre sur la France et les journées de juillet 1830, il ne s'agit pas d'en faire une lecture exclusivement nationale. Là encore, le travail sur un événement, dans le cadre du renouvellement de l'histoire politique, doit permettre de montrer ce qu'il cristallise dans ses origines, et ce que dit son déroulement et sa résolution. S'il souligne le rôle central de la France, et en particulier de Paris, dans la tension entre ordre ancien et idées nouvelles, ce rôle reste relié au reste de l'Europe, à travers les nombreux étrangers qui participent à ces journées et par l'arrivée en France de nombreux exilés des mouvements libéraux voire républicains européens.

Il s'agit donc de comprendre comment le cas français constitue une première rupture majeure entre l'ordre issu de Vienne et les idées issues de la période révolutionnaire. Cette réflexion s'appuie notamment sur l'examen des enjeux de la crise politique entre la Chambre et Charles X autour de la Charte : elle montre la tension entre les idées d'un roi soucieux de rétablir un ordre pré-révolutionnaire plus strict et celles de notables libéraux soutenus par une partie de la bourgeoisie non intégrée au régime. Elle se cristallise sur la question du vote et de la liberté de la presse, ainsi que sur la place de l'Église, le tout sur fond de crise économique. L'analyse des journées de juillet peut être reliée aux journées révolutionnaires et à leurs problématiques, dont celle de l'intervention d'une partie du peuple parisien, restée dans les mémoires. La résolution de la crise montre à la fois l'impossibilité du retour à l'ordre ancien et la volonté des notables de maintenir en partie un cadre conservateur. Là encore, les échos avec le reste de l'Europe sont importants à souligner. La révolution parisienne relance le mouvement des nationalités, que ce soit en Belgique, en Pologne ou en Italie, alors même que la nouvelle monarchie de Juillet, avec Louis-Philippe, est soucieuse de l'équilibre européen et du maintien de la paix.

Retrouvez éducol sur



Capacités et méthodes : exemple

Mettre un événement ou une figure en perspective
Identifier les ressources ou les contraintes d'une situation historique
Procéder à l'analyse d'un document selon une approche historique

Dans le cadre de l'histoire des arts, l'analyse d'œuvres d'Eugène Delacroix peut servir de support à la réflexion : *Scène des massacres de Scio* pourrait être un point de départ à l'étude sur Chios. L'analyse du tableau permet de mettre en avant les acteurs du conflit, mais également, à travers la figure de l'auteur, le lien avec la période révolutionnaire et la dimension européenne de la question grecque.

La Liberté guidant le peuple sur les journées de 1830 pourrait permettre de confronter le déroulement des journées de juillet à leur lecture par Delacroix tout en se penchant sur la postérité du tableau, qui a largement dépassé cet événement, en lien avec l'imaginaire révolutionnaire.

Pièges à éviter

- Voir dans la Sainte Alliance l'expression unique de l'ordre de Vienne
- Opposer de façon manichéenne mouvement des nationalités et concert européen
- Présenter nations et puissances comme des entités abstraites sans mettre en avant les acteurs qui les animent.

Pour aller plus loin : bibliographie et sitographie

Premier chapitre

Marie-France BRIVE (dir.), *Les femmes et la Révolution française*, actes du colloque international, Université Toulouse Le Mirail, avril 1989, Presses universitaires du Mirail, 1989 (3 volumes).

Joël CORNETTE (dir.), *Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815*, Paris, Belin 2009

Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Madame Roland, une femme en révolution*, Seuil, 1985

Pierre CORNUT- GENTILLE, *Madame Roland : Une femme en Révolution*, Poche Tempus 2005

Anne COUDREUSE, « Les Mémoires de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire », *Itinéraires*, 2011-1 | 2011, p. 29-43, <https://journals.openedition.org/itinéraires/1599> .)

Jean-Louis HALPERIN, « Deux cents ans de rayonnement du Code civil des Français ? », in *Les cahiers de droit*, 2005

Jean-Clément MARTIN, *La Révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008

Retrouvez éducol sur



Raymonde MONNIER (dir.), *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*, Actes du colloque international de Vizille (24-25 septembre 2004). Avant-propos de Michel PERTUÉ, Rapport introductif de Bronislaw BACZKO, 2006, 312 p. ill., couv. ill. en coul. Coll. études révolutionnaires n° 9

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits_homme/94/5/DDHC_brochure_Web_271945.pdf

Catherine DELPLANQUE <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/lemission-les-figures-du-droit-12399/les-figures-du-droit-la-carriere-davocat-de-portalis-24074.html> et

<http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/lemission-les-figures-du-droit-12399/les-figures-du-droit-portalis-et-le-code-civil-24266.html>

https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/fileadmin/user_upload/projets/musee935/MRF-DossierPed-FemmesRevol.pdf

Deuxième chapitre

Sylvie APRILE, *1815-1870, la Révolution inachevée*, Belin « Histoire de France », 2014

Sylvie APRILE, Jean-Claude CARON, Emmanuel FUREIX (dir.), *La liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Champ Vallon 2013

Anne COUDERC, « L'Europe et la Grèce, 1821-1830, Le Concert européen face à l'émergence d'un État-nation », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n°42, 2015, p. 47-74 (<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2015-2-page-47.htm>)

Étienne FRANÇOIS, Thomas SERRIER, *Europa, notre histoire*, Les Arènes 2017

Georges-Henri SOUTOU, *L'Europe de 1815 à nos jours*, PUF, « Nouvelle Clio », 3^e éd. 2015

Pierre SINGARAVÉLOU, Sylvain VENAYRE (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard 2017

Thierry LENTZ, *Le congrès de Vienne. Une refondation de l'Europe (1814-1815)*, Perrin 2012

Marie-Pierre REY, « Le Congrès de Vienne, un outil diplomatique à réhabiliter ? », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, n°42, 2015, p. 21-32 (<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2015-2-page-21.htm>)

Une analyse du tableau d'Eugène Delacroix sur les massacres des Chios : <https://www.histoire-image.org/fr/etudes/guerre-independance-grece>